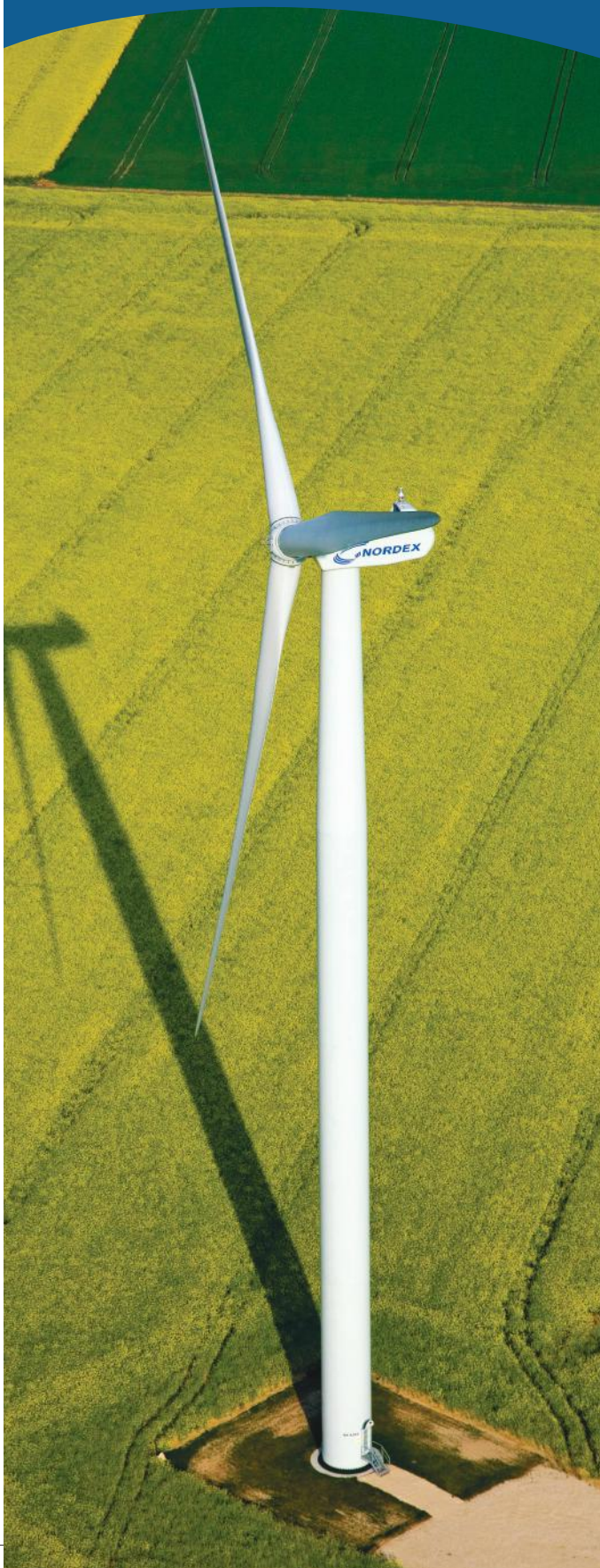


LETTRE D'INFORMATION

PROJET ÉOLIEN DU PAYS D'AUGE

8



ÉDITO

" Après deux ans d'études et de concertation, nous sommes heureux de vous annoncer que le projet éolien du Pays d'Auge a été déposé en Préfecture du Calvados le 12 Février 2020 !

Désormais, le projet est en instruction par les services de l'Etat. Ceux-ci ont quatre mois pour nous solliciter, s'ils souhaitent que nous apportions des compléments au dossier.

Quel est le projet final ? De quoi est composé le dossier déposé ? Que va-t-il se passer par la suite ? La concertation continue-t-elle ? Autant de questions que vous pouvez vous poser, et auxquelles nous répondons dans cette lettre d'information.

Nous vous souhaitons ainsi une bonne lecture !

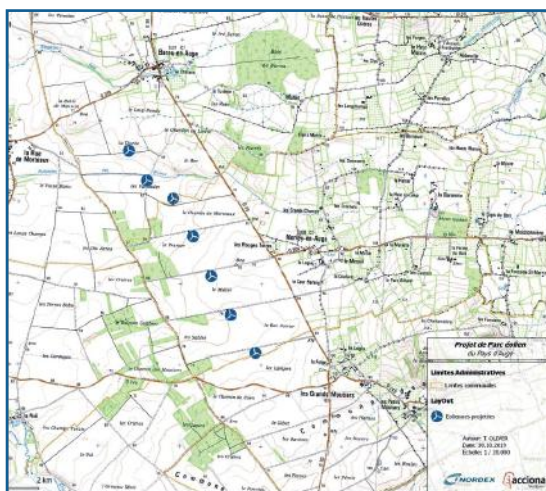
À bientôt !"

T.OLIVER (NORDEX France)
S.MICHAUT (VSB Energies Nouvelles)

QUEL EST LE PROJET FINAL DÉPOSÉ EN PRÉFECTURE ?


Le projet final comprend **4 éoliennes** sur la commune de **Norrey-en-Auge** et **3 éoliennes** sur la commune de **Barou-en-Auge**.


La trame d'implantation est la suivante :



 **7 éoliennes**
de type N149

 **180 m**
de hauteur
en bout de pale

 **39,9 MW**
de puissance
maximale du parc

 **780 m**
de distance minimale
aux habitations

QUELLE EST LA COMPOSITION DU DOSSIER DÉPOSÉ EN PRÉFECTURE ?

LE DOSSIER FINAL COMPREND :



Un volet sur la concertation, qui décrit l'ensemble des dispositifs mis en place jusqu'au dépôt.

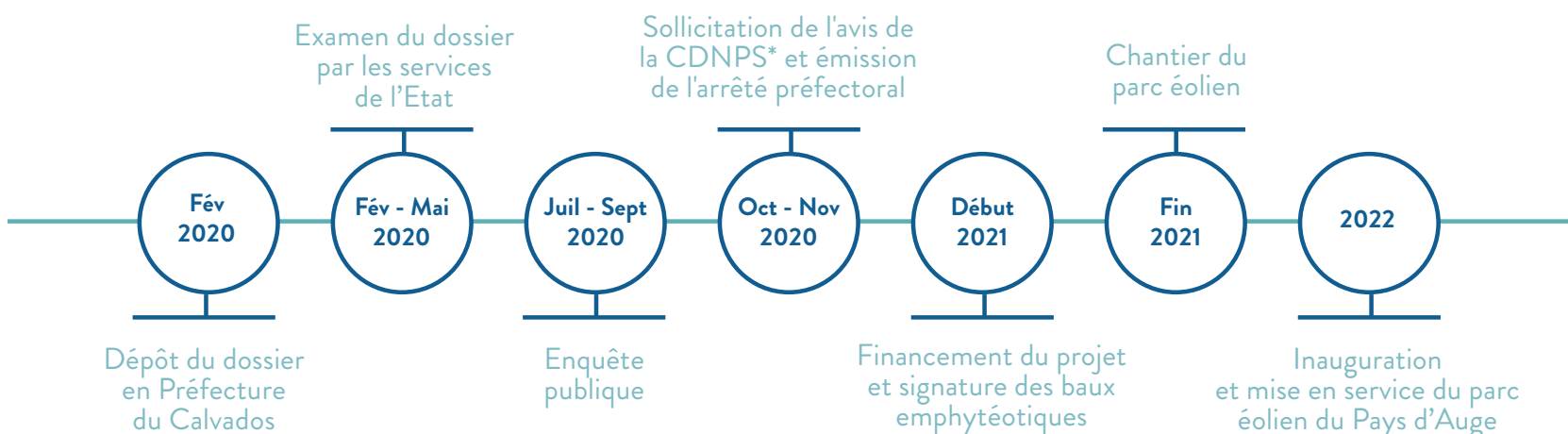


Un état initial pour chaque étude : l'étude de dangers, l'étude naturaliste ainsi que les études acoustique et paysagère.



L'impact du projet sur son environnement pour chaque étude.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET ?



* Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA CONCERTATION ?

La prochaine étape de la concertation est **l'enquête publique**.

Un commissaire-enquêteur est désigné pour la mener pendant 3 mois, les citoyens peuvent consulter toutes les pièces du dossier,

poser leurs questions et donner leur avis sur le projet. Le commissaire-enquêteur émet ensuite un avis favorable, favorable avec réserves ou défavorable, au vu de l'ensemble des avis reçus.

L'enquête publique est ouverte à tous. L'information se fait dans les communes situées dans un rayon réglementaire de 6 km autour du projet.

CONTACTEZ-NOUS

Charline VIALLE
Mazars Concertation
charline.vialle@mazars.fr

Thibaut OLIVER
NORDEX France
toliver@nordex-online.com

Stéphane MICHAUT
VSB Energies Nouvelles
stephane.michaut@vsb-energies.fr

www.projeteolien-paysdauge.fr

